

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 1

Nachruf: Traugott Amlehn n'est plus!
Autor: Ch.-A.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRAUGOTT AMLEHN n'est plus !

La nouvelle nous a frappé comme d'un coup de massue... L'autre jour encore, nous l'avions vu, toujours actif, toujours souriant, vaquer à ses occupations quotidiennes... Aujourd'hui, l'impitoyable Fau-chense nous l'a ravi...

Quei vide son absence désormais inéluctable creu-
era dans les rangs de la colonie suisse ! Le conseil
d'administration de la Chambre de Commerce Suisse
ne le verra plus prendre sa place au sein des assem-
blées. Ici, comme ailleurs, son avis plein de bon sens
ne sera plus entendu ! Les membres de la Société
Suisse des Commerçants, section de Bruxelles, dont
il était président depuis 2 ans, n'écouteront plus ses
conseils amicaux...

Pendant longtemps, on se souviendra de sa capa-
cité de travail. Rien ne le rebutait. Toujours il était
le premier à l'ouvrage... le dernier à quitter la
tâche... Il offrait volontiers ses services. En face de
son cercueil, quelques-uns de ses amis ont retracé
sa vie... ont raconté toute la peine qu'il se donnait
pour la Maison qu'il représentait en Belgique... De-
vant son cercueil, parmi les fleurs que tous ses amis
lui avaient apportées en ultime hommage, nous nous
sommes recueillis... Nous avons écouté les éloges
mérités qu'on lui décernait. Nous les avons approu-
vés du fond du cœur. Et si nous n'avons rien ajouté,
c'est que tout avait été dit !

La Société Suisse des Commerçants et l'ensemble
de la Communauté Suisse de Belgique adresse à son
épouse et à sa famille, cruellement éprouvées par
cette perte, leurs condoléances émues.

Ch.-A. P.

LE COURRIER DU LECTEUR

Nous rappelons que les articles de cette rubrique doi-
vent être signés et n'engagent que leurs auteurs.

A PROPOS DU NOEL SUISSE 1962

D'après le Bulletin N° 2 d'avril 1962, il n'y aura plus de
fête de Noël suisse pour adultes à Bruxelles, simplement
une fête pour enfants, un dimanche après-midi de décem-
bre, et un bal dans le courant de l'automne. C'est clair
et net.

Sur 400 membres que compte l'Union Suisse, 41 font
la loi, en supprimant sans plus la plus belle manifesta-
tion suisse de la communauté suisse.

Le soussigné proteste avec la dernière énergie contre
ce mode de faire. Depuis 1913, donc ce n'est pas d'au-
jourd'hui, Noël se fête de façon très simple dans notre
colonie, fête de famille par excellence où la cohésion
est sincère et où l'on se retrouve, jeunes et vieux, pour
passer une belle soirée, celle d'un Noël Suisse à l'étran-
ger.

Beaucoup pensent comme moi, mais n'ont pas le cou-
rage et la volonté de se faire entendre. Mon but est de
les réveiller et d'adresser un pressant appel à tous les
Suisse de Bruxelles qui désirent que la tradition, vieille
de près de 50 ans, se perpétue, soit : Noël pour petits
et grands en soirée, avec programme habituel.

Répondez en masse compacte au soussigné, qui sera
votre interprète auprès du Comité de l'Union Suisse qui
pourra prendre à temps toutes dispositions pour mener
à bien son travail.

Louis GINDRAUX

Président de l'Union Chorale Suisse

115, rue des Carmélites, Bruxelles 18, tél. : 44.40.39.

Prière d'envoyer vos réponses avant le 15 octobre 1962.

N. d. I. R. : Nous prions nos lecteurs de se référer au
résultat complet du référendum publié dans le Bulletin
N° 2 d'avril 1962.

PROCHAIN BULLETIN

Parution prévue pour le 15 novembre 1962. Articles et commu-
ni-
qués à envoyer au plus tard pour le 20 octobre au Courrier Suisse,
2, rue Philippe-le-Bon à Bruxelles 4.

UNION CHORALE SUISSE

DE BRUXELLES

Après des vacances bien méritées, les répétitions ont
repris le jeudi 20 septembre à 20 h. 30. Le jeudi est
toujours attendu avec impatience par les choristes.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Cha-
que Suisse sait chanter, il sera toujours le bienvenu par-
mi nous, Société de vrais amis. Venez tous la renforcer,
merci d'avance !

LE COMITE.

SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE, BRUXELLES

Depuis bientôt trente ans, les divers comités succes-
sifs de notre Société se sont appliqués, avec les moyens
dont il disposaient, à représenter le plus dignement pos-
sible, le premier sport national suisse : La gymnastique
artistique.

Pour y arriver, nous avons pu compter sur des prati-
quants enthousiastes et aussi sur l'appui désintéressé de
sympathisants. C'est parmi ceux-ci que nous voudrions
pouvoir vous compter.

Les « Actifs » peuvent nous retrouver tous les mardis
et vendredis de 20 à 22 heures en notre local, 53, rue
du Canal, Ecole N° 20, à Bruxelles. (Cotisation annuelle,
assurance comprise : 300 fr.)

A ceux qui ne peuvent s'intéresser activement à notre
groupement, nous demandons instamment de nous aider
à leur façon, en nous permettant de les compter parmi
nos Membres protecteurs ou passifs, dont les cotisations
annuelles ne s'élèvent qu'à fr. 125,— (pour Membre pro-
tecteur) et fr. 75,— (pour Membre passif).

Le présent avis constitue un pressant appel à tous ceux
qui, de près ou de loin, désireraient témoigner leur intérêt
à un groupement suisse de gymnastique à l'étranger, ou
à la gymnastique en particulier.

Nos frais de location, d'entretien, d'assurances, de par-
ticipation à certaines manifestations, rendent d'année en
année, la vie de notre société plus difficile. Votre aide
nous est tellement nécessaire et serait des plus précieu-
se, pour ne pas dire indispensable.

Nous ne croyons pas que les cotisations peuvent être
considérées comme élevées mais, pierre par pierre, un
édifice solide doit être construit et entretenu. Pourrions-
nous compter sur votre collaboration en nous apportant
la vôtre ?

D'avance, nous vous remercions de votre bienveillant
intérêt, en espérant que celui-ci trouvera un écho en
faveur de nos gymnastes dont la belle devise reste tou-
jours les 4 F. : Fort — Franc — Fier — Frais.

Joseph AMMANN, Président
28, rue J. Manne, Bruxelles 7.

GRAND CONCERT D'ACCORDEON

LE VENDREDI 19 OCTOBRE 1962, A 20 H. 15

à la Salle Dorée de l'Hôtel ATLANTA
7, boulevard Adolphe Max, Bruxelles 1

par

L'AKKORDEON-MUSIKSCHULE

STEIN AM RHEIN

Direction Madame Ruth Bächli.

Programme de musique folklorique, avec le concours de
la Yodleuse Vreni Kneubühl de Burgdorf.

Invitation cordiale à tous nos compatriotes et à leurs amis.

UNION SUISSE DE BRUXELLES